

LES DATES

3 juillet
Début de la session extraordinaire du Parlement

9 juillet
Réunion du Parlement en Congrès à Versailles

12 juillet
Conférence nationale des territoires

12 et 13 juillet
Visites de terrain en Savoie et en Isère de la Mission prédateurs du Parlement européen

17 juillet
Rencontre de l'ANEM avec le conseiller d'Élisabeth Borne, ministre des Transports

COMITÉ DIRECTEUR

Derniers préparatifs d'été

Le dernier Comité directeur avant la coupure estivale s'est tenu à l'Assemblée nationale le 28 juin. Lors du passage en revue habituel des dossiers d'actualité, certaines décisions ont été actées afin d'accélérer leur avancement.

Le Comité directeur a appris en début de réunion que l'adoption définitive par l'Assemblée de la proposition de loi pour le maintien de la compétence eau et assainissement, qui devait en principe avoir lieu le jour même, était reportée d'une semaine. En conséquence, il a été décidé de mettre à profit ce délai pour rappeler, par un courrier à la ministre Jacqueline Gourault, les arguments en faveur du maintien d'un droit permanent au caractère optionnel de la compétence plutôt qu'un transfert en sursis jusqu'en 2026. La réforme institutionnelle a alimenté une autre partie importante des débats, notamment le projet de loi constitutionnel déjà en discussion à l'Assemblée alors que les projets de loi organique et de loi ordinaire qui le complètent ne seront a priori mis en débat qu'à la rentrée. Outre le risque de voir disparaître une circonscription législative de montagne sur deux, les échanges ont principalement porté sur la distinction entre le nouveau droit à la différenciation, accordé par le texte aux collectivités territoriales, et le droit à la différence, dont bénéficie la montagne depuis la loi de 1985, qui doit perdurer et maintenir sa spécificité.

Par ailleurs, un bilan du colloque consacré à l'économie circulaire, organisé par l'Association en avril dans le cadre de Mountain Planet, a été présenté. Celui-ci s'avère positif par la qualité de son contenu et le nombre de ses participants, tout comme les multiples contacts qu'a permis le cadre global du Salon, notamment avec la délégation olympique chinoise.

Enfin, le Comité directeur a validé la thématique des trois tables rondes qui alimenteront le programme du 34^e Congrès à Morteau (Doubs) les 18 et 19 octobre, à savoir : la couverture numérique du territoire, la silver économie et la nouvelle gouvernance montagne.

L'ÉLUE DU MOIS

**SYLVIE VERMEILLET :
UNE CARRIÈRE
POUR LE JURA**

Devenue membre du Comité directeur depuis juillet 2015, en tant que conseillère générale du canton de Champagnole et vice-présidente du conseil départemental du Jura depuis mars dernier, Sylvie Vermeillet est également, depuis septembre 2017, sénatrice du Jura. Cette dimension sénatoriale toute récente s'inscrit dans le prolongement d'un parcours politique jusque-là jurassien. Elle fut en premier lieu, dès 1999 et jusqu'en 2015, maire de Cernans, commune de moyenne montagne entre 600 et 700 m d'altitude comptant 140 habitants mais aujourd'hui englobée dans la communauté de communes d'Arbois, Poligny, Salins-Cœur de Jura, qui regroupe 66 communes (dont 19 classées montagne) pour 22 395 habitants.

Conseillère régionale de Franche-Comté entre 2004 et 2015, elle est élue en 2015 conseillère départementale du canton de Champagnole aux côtés de Clément Pernot, et investit la vice-présidence du conseil départemental du Jura en charge de la contractualisation et des politiques territoriales ; vice-présidence à laquelle elle a dû renoncer une fois élue sénatrice. Au sein de la Haute assemblée, elle est membre de la commission des finances et a contribué notamment au rapport sur les régimes sociaux et de retraite. Particulièrement investie sur les questions sociales, elle a interpellé le 19 avril la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, avec une question portant sur l'absence de services de maternité et de chirurgie à Saint-Claude, bassin de vie de 60 000 habitants, en lui rappelant que la loi montagne garantit en principe un accès aux soins par voie terrestre dans des délais raisonnables.



FORMATION

Mobilité et transports en montagne : les enjeux de demain

Comme l'attestent la levée de boucliers provoquée par la diminution à 80 km/h de la vitesse maximale autorisée et les réactions au changement de statut de la SNCF, les transports représentent plus que jamais un enjeu majeur pour nos territoires.

La mobilité devient de plus en plus une question d'aménagement du territoire alors que les enjeux et les impératifs environnementaux occupent une place croissante dans le développement économique.

Quelles sont les réponses nouvelles pour des moyens de transport adaptés à la population et à ces défis ?

Pour répondre à ces problématiques, l'ANEM propose un module de formation intitulé « Mobilité et transports en montagne : les enjeux de demain ».

Il a pour objectif de :

- Mieux cerner l'offre et la demande locales de déplacements.
- Repérer les enjeux d'une politique de mobilité pour le développement de son territoire.
- Être en capacité de proposer une politique publique de transports ambitieuse et adaptée.

Cette formation aborde :

- L'offre de transports au niveau local et les besoins en montagne.
- Les enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux d'une politique de mobilité.
- La lisibilité de l'offre de transports, l'attente des citoyens, l'espace vécu.
- Les différents modes de transports.

Cette formation interactive, conçue à partir du vécu des stagiaires et de leurs attentes, est assurée par Jean-Luc Rotureau. Ancien élu local, il est consultant formateur spécialisé dans l'accompagnement des élus et des cadres des collectivités.

**Contact : Catherine Etchebarne
c.etchebarne@anem.org, tél. : 01 45 22 17 59**

